

Fiche technique

# ANTISEPTIQUE



## BISULFITE D'AMMONIUM

$NH_4HSO_{3-}$ Sulfitage des moûts

- **Applications**
  Solution disponible aux concentrations 400 et 200 g de $SO_2$/l.
  Le bisulfite d'ammonium donne aux levures une partie de l'azote propice à leur multiplication.
  Cet ajout d'azote ammoniacal lorsque l'oxygène dissout est encore présent, avant le début de la fermentation, favorise l'assimilation des ions $NH_4^+$.
  Le bisulfite donne également la dose de $SO_2$ idéale pour les vinifications afin de préserver le moût des oxydations enzymatiques ; il a une activité inhibitrice sur les bactéries et les levures ; il est indispensable à la dissolution des composés phénoliques en vinification en rouge.

- **Mode d'emploi**
  Apporter le bisulfite d'ammonium avant le départ des fermentations.
  Ajouter directement sur moûts. Pour une incorporation optimale, il est conseillé de l'incorporer à l'aide d'une pompe doseuse assurant des apports précis et homogènes.

- **Doses d'emploi**
  Pour la concentration 200 : de 12 à 45 ml /hl
  Pour la concentration 400 : de 6 à 22 ml/hl

- **Conditionnement**
  Bidon de 25 kg et cuve de 1200 kg

- **Conservation**
  A conserver plein dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit frais et sec, exempt d'odeurs.
  A utiliser rapidement après ouverture.
  Cristallise à 0°C.

- **Sécurité**
  Le bisulfite d'ammonium est un produit classé irritant : XI irritant
  **H319 :** provoque une sévère irritation des yeux
  **H335:** peut irriter les voies respiratoires.
  **P305+351+338:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
  **P312** : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin en cas de malaises
  **P304+340 :** EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
  **EUH 031 :** au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Conforme au Codex Œnologique International
Pour usage Œnologique
Pour l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe.






4 Rue Evariste Galois
34500 BEZIERS
(FRANCE)

Tél : 04 67 76 06 68
Fax : 04 67 62 64 05
E-mail : biotechoenologie@orange.fr
www.biotech-œnologie.fr